



LA SANTE N'A PAS DE PRIX ! POUR LES SALARIÉ.E.S DU COMMERCE ALIMENTAIRE AUSSI !

Organisation de Femmes Egalité
Pour l'émancipation et le progrès social

femmesegalite@yahoo.com
www.femmes-egalite.org

Aïcha Issadounène, caissière à l'hyper Carrefour de Saint-Denis, est décédée le 27 mars, victime du Covid-19. Aïcha, déléguée syndicale CGT, une caissière parmi tant d'autres, en 1^{ère} ligne depuis le début de l'épidémie. Ces femmes de l'ombre, travailleuses invisibles, mal payées, précarisées, sont en train de payer, elles aussi, le prix fort : nous les avons vues, précisément dans ce Carrefour au début du confinement, sans masque, sans gel pour les mains, sans désinfectant pour les surfaces de travail, avec des gants jamais changés. Nous les avons vues faire défiler inlassablement sur le tapis des tas de marchandises de clients venus faire des stocks. Des clients que le groupe Carrefour laissait entrer en masse et s'entasser aux caisses, sans tenir compte de la distance de sécurité, pour son plus grand profit. Ce mépris délibéré de la vie des salarié.e.s a fait combien de malades dans le secteur du commerce alimentaire ? Le décès d'Aïcha est le deuxième. Quelques jours auparavant, c'était le chef de la sécurité du centre commercial O'Parinor qui succombait à ce virus. Nous apprenons qu'une autre salariée d'un Franprix de Levallois, est partie directement du magasin à l'hôpital emmenée par les pompiers, elle a été testée positive et est hospitalisée. Ses collègues sont toujours en poste dans le magasin. Combien de situations similaires ? La fédération CGT du commerce, de la distribution et des services craint une multiplication de cas.

Si aujourd'hui, certaines protections ont été installées dans les hyper marchés (bien que les masques continuent à manquer !), c'est loin d'être le cas dans tous les Carrefour Market, Franprix, Casino... et autres superettes. Sans même parler des masques, nombre d'entre elles ne fournissent ni gants, ni gel, ni lingettes pour nettoyer le poste de travail. Parfois ce sont les salariées qui achètent leurs gants ! Et que dire des pauses pour se laver les mains ?

Dans les Hyper, supermarchés, superettes franchisées ou en location gérance, tous les salarié.e.s travaillent pour les grands groupes de la distribution. Les donneurs d'ordre sont moralement responsables de la santé de toutes celles et tous ceux qui travaillent pour eux.

Ce n'est pas la prime de 1000€ qu'ils font miroiter aux travailleuses et travailleurs du commerce qui leur permettra d'acheter leur santé ou leur vie !

Les caissières ne sont pas protégées, les clients non plus ! Les collègues des salariées malades ne sont pas testés, on leur demande de venir travailler comme si de rien n'était : « *Il faut observer s'ils n'ont pas de symptômes. Pour l'instant, on garde le magasins ouvert* ».

Et ce sera encore aux mêmes de venir travailler 60h par semaine (comme la loi d'urgence sanitaire décidée le 24 mars l'autorise) quand les congés de maladie seront trop nombreux pour garantir les sacro-saintes affaires ?

A quoi sert de nous confiner si la contamination se poursuit sur le lieu de travail, si les client.e.s risquent d'être elles et eux aussi contaminés ?

La politique des groupes de la grande distribution pour qui le profit passe avant tout, même en pleine crise sanitaire est une politique criminelle !

Le manque d'anticipation et la manière dont la crise sanitaire est gérée par le gouvernement ont causé la pénurie de masques et de tests, mettant en danger la santé et la vie des travailleurs.es du commerce et de tout.es celles et ceux qui assurent l'activité du pays.

Le manque de moyens de l'hôpital public, qui a du mal à faire face à l'épidémie malgré l'immense dévouement des soignant.e.s et de tous ses personnels, est aussi une lourde responsabilité d'E. Macron et de ses prédécesseurs.

Ils et elles devront rendre compte de leur responsabilité.

A leurs côtés, nous soutenons les revendications des salarié.e.s du commerce qui avec leur syndicat exigent : des masques efficaces et en nombre, la fermeture des rayons hors produits de première nécessité, la réduction des amplitudes horaires, la fermeture du dimanche pour protéger leur santé.

La vie des salarié.e.s est à ce prix, le gouvernement a les moyens de l'imposer.

Le 29 mars 2020